

Catadioptre arrière vélo

Référence P9624



Le catadioptre arrière pour vélo est conçu pour accroître la visibilité des cyclistes dans des conditions de faible luminosité et assurer la sécurité des vélos sur les routes. Il s'adapte à tous les types de vélo.

Pays de fabrication: Finlande
Stock disponible: + 500 unités
Code douanier: 8714999089
Longueur: 52 mm
Quantité par carton: 700
Composition: Plastique
Largeur: 52 mm
Maintien: Anneau
Poids unitaire: 23 g
Emballage produit: Sans packaging unitaire
Code EAN: 8714999089



Le catadioptre arrière pour vélo est un dispositif de sécurité réfléchissant qui se monte sur la partie arrière du vélo. Il se présente généralement sous la forme d'une petite plaque réfléchissante qui peut être facilement fixée sur la tige de selle ou à l'arrière du cadre du vélo à l'aide d'un support d'accrochage universel fourni avec votre produit.

Un joint en plastique est fourni en plus du support permettant d'être compatible avec les tiges de selle vélo d'un diamètre de 25,4 mm jusqu'à 32,2 mm, soit la majorité des vélos (ville, VTT, course, enfant, etc..).

Ce produit répond au besoin essentiel de sécurité pour les cyclistes. En effet, en améliorant la visibilité du cycliste par les autres usagers de la route, il contribue à réduire les risques d'accident, en particulier dans des conditions de faible luminosité ou par temps sombre. De plus, le catadioptre arrière pour vélo est obligatoire en France pour les vélos circulant sur la route.



Ce dispositif de sécurité peut être utilisé dans de nombreuses occasions, que ce soit pour les trajets quotidiens en ville, les sorties à vélo ou les randonnées sur des routes moins fréquentées. Il convient à tous les types de vélos et permet de sécuriser ses utilisateurs. Le catadioptre est notamment adapté aux vélos pour enfants ce qui permet de l'utiliser pour n'importe quel type de vélo.

Le catadioptre pour vélo est donc un accessoire de sécurité indispensable pour toutes les personnes qui souhaitent sécuriser les trajets sur les routes, tout en respectant les normes légales en vigueur. N'attendez plus pour améliorer votre visibilité et votre sécurité à vélo en équipant vos vélos d'un catadioptre arrière !

Catadioptre homologué en France, Allemagne, Suisse, Autriche, Royaume-Uni, Suède, Finlande ainsi que les autres pays européens.

Afin de réduire l'utilisation de plastique, ce produit est distribué en vrac.